

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

avocats

Question écrite n° 92267

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'accession au certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Aujourd'hui, en France, les personnes diplômées d'universités étrangères n'ont pas le droit, malgré leur niveau souvent élevé, de se présenter au CAPA. Il lui demande s'il envisage une réforme à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 92267

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4089